

BULLETIN D'INSCRIPTION

MISSION DÉCOUVERTE ITALIE - MARCHÉ ENVIRONNEMENT SUR ECOMONDO 2022

Participez à 3 jours de rencontres sur le **salon Ecomondo** à Rimini (Italie), l'événement de référence en Europe pour la transition écologique et l'économie circulaire.

Vous aurez l'opportunité de **rencontrer des acteurs clés de l'environnement et de l'économie circulaire**, notamment les membres de l'ASSOLOMBARDA, l'ASSORECA et Lombardy Energy Cleantech Cluster - LE2C ainsi que les membres de la délégation du Club ADEME International.

Cette mission s'adressera notamment aux adhérents œuvrant dans les domaines :

- Des procédés éco-efficients
- De la gestion des effluents aqueux
- Du traitement & de la valorisation des déchets : technologies et équipement de valorisation des déchets, récupération et gestion de la fin de vie et matériaux (tri et recyclage)
- Du traitement des sites et sols pollués.



Pour plus d'informations sur cette opération, contacter :

Estela GUZMAN PINELL

✉ : estela.guzman-pinell@axelera.org



Bulletin d'inscription à adresser à

AXELERA

Rond-point de l'échangeur - Les levées
69360, Solaize

✉ : estela.guzman-pinell@axelera.org

Cette opération est soutenue par

PROGRAMME DE LA MISSION (provisoire)

Le 7 novembre :

- Avion pour Bologne * (Vol Air France de 13h40 arrivée à 17h20 sur Bologne)
- Transfert collectif vers Rimini
- Dîner de la délégation et briefing mission

Le 8 novembre :

- Rencontre d'acteurs clés italiens en ciblant préalablement les exposants à fort intérêt pour nos membres participants.
- Visite libre du salon
- Participation à des conférences (en option)
- Networking Club ADEME International et Intercluster* à confirmer

Le 9 novembre :

- Rencontre d'acteurs clés italiens en ciblant préalablement les exposants à fort intérêt pour nos membres participants.
- Visite libre du salon
- Participation à des conférences (en option)

Le 10 novembre :

- Rencontre d'acteurs clés italiens en ciblant préalablement les exposants à fort intérêt pour nos membres participants.
- Participation à des conférences (en option)
- Transfert vers l'aéroport de Bologne (Départ 14h00)
- Retour en France (vol Air France de 18h05 via Bologne)*

* A noter que l'organisation du voyage aller/retour est à la charge du participant. Les horaires de voyage proposés sont à titre indicatifs. Le transfert collectif est conditionné à une arrivée commune de l'ensemble des participants.



En amont de cette journée de rendez-vous, nous vous proposons une **session de sensibilisation au marché italien et de préparation commerciale au salon***. Les thématiques suivantes seront évoquées :

- **Présentation du marché italien** : les éléments clés du marché de l'environnement, des déchets et du recyclage
- **Présentation du salon ECOMONDO et de l'organisation des rencontres avec les acteurs italiens**
- **Conseils de préparation des rendez-vous** : brief sur la pratique locale des affaires

Si vous participez à cette demie journée sans vous inscrire à la mission de rendez-vous, elle vous sera facturée **50€ HT par personne.*

TARIFS :

• Tarif PME/ETI/ start-up de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1100 €HT

En option : Si vous êtes une entreprise régionale de type PME ou ETI, vous pouvez bénéficier d'une subvention sur vos frais de déplacement et de séjour à hauteur de 490 euros HT maximum (frais de voyage forfaitaire de 600€ pour un aller/retour et frais de séjour forfaitaire de 208€ par jour, subventionnés à 40%).

• Tarif public (hors PME/ETI/start-up de la Région Auvergne-Rhône-Alpes) : 1500 €HT

• Tarif personne supplémentaire : 550 €HT

*Cette prestation est, sous conditions, éligible au **dispositif d'aide du Plan de relance export de l'État français pour les PME-ETI françaises via un « Chèque Relance Export »** ; renseignez-vous sur www.teamfrance-export.fr/ - rubrique Trouver des aides et financements/Financements publics. Certaines régions françaises peuvent également apporter une aide à cette prestation dans le cadre de leur politique de soutien à l'export ; renseignez-vous sur les conditions d'éligibilité et de cumul des aides sur le site www.teamfrance-export.fr de votre région.*

CE TARIF COMPREND :

- Badge entrée 3 jours au salon pour une personne de la structure.
- Un workshop d'acculturation au marché italien en amont de la mission et un workshop suivi du salon en aval.
- 2 nuits d'hôtels : celles du 8 et 9 novembre
- Transfert de l'aéroport de Bologne vers l'hôtel de Rimini sous condition d'arrivée aux mêmes horaires pour la délégation, sinon transport à la charge du participant
- Transfert de l'hôtel vers le salon
- Transfert retour vers l'aéroport de Bologne (à confirmer) sous condition de vol départ identiques pour tous les participants
- Networking Club ADEME International et Intercluster le 8 novembre
- Une brochure en anglais des participants de la délégation.
- Accompagnement AXELERA : animation, coordination et logistique de la mission.
- Accès au programme de rendez-vous qualifiés AXELERA et visite libre du salon.

Ce document dument complété est à nous retourner avant le **lundi 26 septembre 2022. La totalité de la transaction est payable à la commande** pour s'assurer de sa réservation. Une facture sera transmise par AXELERA dès réception du bulletin d'inscription.

Cette facture pourra prendre en considération les frais et débours pris à la charge d'AXELERA pour des dépenses non prévues dans la description initiale de la prestation. Ces dépenses seront refacturées au participant à l'opération sur la base des frais réels engagés par AXELERA pour le compte du participant. Les factures sont recouvrables par AXELERA au comptant net et sans escompte, à compter de la date de la facture. Toute réclamation doit faire l'objet d'une demande écrite expressément adressée au prestataire.

En m'inscrivant à cette opération, je m'engage à répondre aux enquêtes de satisfaction envoyées par AXELERA à l'issue de la mission.

Bulletin à retourner avant le **lundi 26 septembre 2022** à estela.guzman-pinell@axelera.org

M/MME
Société/Organisme (si filiale précisez)
Secteur d'activité
Adresse
.....
.....
Téléphone
e-mail
N° TVA intracommunautaire
Code NAF/APE

N° Siret
.....
Nombre de participants
à la missions (soumis à validation) :
Nb de salariés :
Chiffre d'affaire (CA) :
Part du CA à l'International :
.....

Cachet de l'entreprise
Date et signature

Conditions générales de vente :

A. Participation

1. Toute entreprise souhaitant participer à la mission doit faire parvenir à AXELERA avec le bulletin d'inscription signé. A réception, AXELERA éditera une facture du montant total de la prestation (soit 1804,80 € TTC pour une PME/ETI/Start-up de la Région AURA adhérente bénéficiant de la subvention PDI), à régler par chèque ou virement afin de valider la participation. A défaut, AXELERA peut décider de refuser la participation de l'entreprise. A compter de la date d'envoi du bulletin d'inscription (cachet de la poste faisant foi), l'entreprise dispose d'un délai de 3 jours francs pour se rétracter. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'entreprise et la rétractation donne lieu au remboursement intégral.

2. Le bulletin d'inscription doit être dûment complété, signé, daté. Seule la réception de l'ensemble de ces éléments (bulletin et règlement) permet de valider l'inscription et le droit, pour l'entreprise, de participer à la mission. Les inscriptions seront comptabilisées par ordre de réception du dossier complet.

3. AXELERA vous fera parvenir une facture acquittée pour le montant de la participation.

B. Annulation

1. AXELERA se réserve le droit d'annuler la mission dès lors que son organisation deviendrait impossible et en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Dans ce cas, les sommes perçues par AXELERA feront l'objet d'un remboursement. Il ne pourra être exigé d'AXELERA aucune indemnisation.

2. En cas d'annulation du fait de l'entreprise, les frais de séjours engagés (frais de stand et d'exposition, transport, hébergement, prospection...) ne pourront être remboursés.

3. Le présent règlement est soumis à la loi française.

4. Tout différend découlant du présent contrat ou en relation avec celui-ci sera tranché définitivement par le Tribunal compétent.

C. Assurance

Chaque participant s'engage à vérifier auprès de sa compagnie l'étendue de sa responsabilité civile durant la durée de la mission. La présente inscription ne comprend pas d'assurance responsabilité civile pour le participant. L'assurance rapatriement/maladie est à la charge de chaque participant.